L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN. 3 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

JEAN DAGOURY.

SCÈNES DU PAYS BAS-NORMAND.

PAR CHARLES CANIVET.

XI

Alors, il se reprochait sa conduite à l'égard de Tonnette. Que pouvait-elle penser de lui maintenant et de son indifférence? Et jamais, dans ses lettres, le moindre mot de reproche! A ces moments, il l'aimait avec passion, seulement il ne s'apercevait pas que cette passion était factice, qu'il l'éteignait et la rallumait à son gré, lorsque son ardeur juvénile lui faisait prendre pour des réalités ce qui au fond n'était qu'un tissu de rêves et de chimères enfantés par son imagination.

Tout cela ne l'empêchait point le lendemain de reprendre sa vie accoutumée, mêlée d'un peu de travail et de beaucoup de plaisir. Le bruit arriva même jusqu'à Valognes que Mlle Florida, jeune première du théâtre de Caen, s'était amourachée du fils de M. Gerville, et qu'il avait l'audace de se promener avec elle, le dimanche, sur le Cours, pendant la musique. Une telle perversité est inexcusable chez un jeune homme; les filles de théâtre étant bonnes pour les gens blasés et les vieillards qui n'ont plus rien à perdre, et, par conséquent, tout à donner.

A Valognes, ce fut un vrai scandale. Les visites se succédèrent chez Mme Gerville; toutes les personnes bien intentionnées vinrent lui porter leurs doléances, et la quittèrent les larmes aux yeux, en l'assurant qu'elle ne manquerait pas de prier Dieu pour qu'il daignât éclairer de sa grâce ce jeune étourdi qui, de parti pris, s'engageait dans la mauvaise voie.

Lorsque Tonnette apprit cela, elle fut accablée. Ce fut sa bonne amie Lucile qui se plut à lui fournir tous les détails, et elle n'eut plus de doutes sur l'indifférence, l'oubli peut-être de celui qu'elle aimait tant.

A ce moment, Lucile Florival venait de se marier, et naturellement, de jeune fille qu'elle était, elle venait de passer tout d'un coup femme sérieuse; un serment à la mairie, puis à l'église, il n'en faut point davantage pour accomplir pareil prodige. Sous le rapport de la fortune, elle avait fait un mariage sortable, son mari ayant bien de quinze à vingt mille livres de rente; mais, toute positive qu'elle était, Lucile n'avait pas été sans rêver autre chose et, sans se trouver humiliée, elle n'éprouvait pas moins un certain dépit d'avoir épousé le fils d'un marchand de fourrages, cultivateur lui-même et un peu commun, sans être précisément grossier d'allures. Elle n'avait plus qu'un parti à prendre: chasser bien loin ses rêves d'enfant et se résigner, ce qu'elle fit d'assez bonne grâce, et elle y trouva bonheur et profit; car son mari ne voyait que par ses yeux, comme on dit, et tous les caprices de Lucile étaient pour lui des ordres.

La correspondance entre les deux amies n'avait point cessé pour cela; le ton seulement en avait changé. Lucile, maintenant, le prenait d'un peu plus haut avec Tonnette. Se croyant en droit puisqu'elle était mariée, d'accentuer ses conseils, suivant elle, la première chose à faire était d'oublier M. Paul.

Sur des sollicitations réitérées, Tonnette s'y engagea, mais à une condition, c'est qu'elle attendrait les vacances; et alors, s'il ne venait point voir pour lui expliquer sa conduite inqualifiable et lui renouveler ses serments passés, elle se résignerait à l'oubli et suivrait aveuglément les conseils de son amie.

Mais, chose vraiment curieuse, ce que voulait son amie, c'était lui faire épouser Jean Dagoury, sans lui expliquer, toutefois, les motifs de cette préférence.

Tonnette n'en était pas éloignée. Sans l'émouvoir plus que de raison, cette douceur relative de son cousin à son égard, cette persistance de sa part à lui être agréable en toute occasion, lui si dur, si brutal envers tous, n'avaient pas été sans toucher son cœur, si prompt à toutes les affections. Et d'ailleurs, comme elle n'aimait et n'aimerait jamais au monde que M. Paul, elle préférait être à Dagoury plutôt qu'à M. Mesnilgrand, sachant au fond que le premier lui serait indifférent toujours, tandis qu'elle aurait craint de s'attacher à l'autre, et peut-être de lui laisser prendre dans son cœur un peu de la place qu'elle avait donnée tout entière à un ingrat, et qu'elle voulait malgré tout lui conserver.

Hélas! les vacances vinrent. Mr Paul fit à Valognes une courte apparition. Pour reprendre plus tôt sa volée, il avait usé de ruse et longtemps à l'avance, il s'était fait inscrire comme troisième clerc chez un avoué de réputation, dans l'étude duquel il devait aisément se mettre au courant de la procédure.

Mr Gerville écrivit lui même à l'avoué pour avoir des renseignements précis; il se trouva que Mr Paul n'avait dit que la vérité: il allait à l'étude, assidûment même. Mais ce qu'on ne savait pas à Valognes, c'est que Mlle Florida, aimée du public, avait renouvelé son engagement avec le directeur pour la saison théâtrale suivante, et qu'elle devait passer à Caen les quelques mois d'oisiveté que ses camarades employaient à courir à Paris les agences des correspondants dramatiques.

Mr Paul, pendant les quinze jours qu'il resta à Valognes, non sans recevoir le plus humblement du monde les remontrances de sa mère, se décida un jour à gagner Négreville, mais il eut soin d'éviter la ferme et se dirigea droit sur le moulin. L'accueil qu'il y reçut ne fut pas encourageant.

Malgré lui, Mesnilgrand lui en voulait, pour deux raisons: d'abord, parce qu'il avait pris le cœur de Tonnette; ensuite, parce qu'il la rendait malheureuse: cela surtout, Mesnilgrand ne le lui pardonnait pas.

Mr Paul, le cœur ou plutôt l'imagination pleine de son amour de théâtre, sembla ne point s'apercevoir de l'accueil qu'on lui faisait. Cependant, lorsqu'il passa devant la Boulottière, accompagné de Mesnilgrand, qui lui faisait la conduite jusqu'à la grande route, le souvenir des belles heures disparues le saisit: il s'arrêta; l'image de la femme aimée traversa son imagination avec son cortège de séductions; mais ce ne fut pas long, car il savait que, le lendemain, Mlle Florida devait l'attendre à la gare de Caen.

XII.

Quand la jeune fille sut que Mr Paul avait passé une journée au moulin, sans même lui avoir donné signe de vie, elle fut frappée au cœur. D'abord, elle s'efforça de s'expliquer le motif de cette indifférence, de cet oubli plutôt, et comme elle n'avait rien à se reprocher qu'un peu trop d'abandon peut-être à l'égard de Mr Paul, avec ce flair particulier aux femmes qui aiment, elle ne tarda pas à deviner que Mr Paul aimait ailleurs, et cela lui causa une douleur extrême.

N'entendant plus parler de lui qu'à l'occasion de ses prétendus débordements, elle se jugea abandonnée, tout à fait délaissée, et dans les premiers jours de désespoir, elle fut presque anéantie. Enfin, une idée la prit, fixe ou du moins très arrêtée. Avant de donner son consentement sans retour à son mariage avec Jean Dagoury, elle songea sérieusement à se faire religieuse, non point à la façon de ses maîtresses, les dames Bénédictines qui avaient dirigé son enfance, non; il lui fallait une règle plus stricte, plus austère que la leur, une plus grande abnégation, un détachement complet des choses de ce monde, un cloître enfin et un vrai cloître où seule, avec les recluses, ses sœurs, elle pût pleurer à son aise sur les jours passés et offrir à Dieu ses larmes les plus amères comme expiation de ses pensées mondaines.

Elle se rappelait qu'en sortant de Valognes, à gauche de la route qui conduit à Négreville, à une portée de fusil à peine de l'octroi, une grande maison triste se dressait. C'était un ancien château sans doute, demeure princière qui avait souvent retenti du bruit des fêtes et des orgies; aujourd'hui, on n'y entendait plus que le murmure continuel des prières.

Une fois, elle y était entrée avec Lucile, car la chapelle était publique. Ce matin-là, elle était vide, et pas un être vivant ne s'y montrait, sauf le vieux sacristain, qui balayait la nef le dos courbé et la tête couverte d'un bonnet de soie noire. Les murailles, blanchies à la chaux, n'avaient pour ornement que les quatorze stations du Christ grossièrement enluminées par un peintre à la tâche.

Lucile, qui connaissait tout, la guidait. Elles montèrent ensemble un large escalier de pierre, qui de l'église conduisait au chœur, et leurs pas résonnaient bruyamment dans ce grand espace vide.

Tout à coup, derrière une haute et large grille de fer, elle aperçut une sorte de vaste salle toute nue, sans sièges et sans tentures. Dans le fond seulement, sur la muraille blanche, un grand Christ d'ébène faisait une tache noire.

Dans cette solitude, des formes sombres passaient, et leurs pas assourdis n'éveillaient aucun écho dans l'église; puis l'une après l'autre elles allaient se prosterner aux pieds du Christ, la face contre terre, et l'on entendait un bruit qui se prolongeait sous les voûtes quand leur front, à plusieurs reprises, se heurtait contre les dalles de pierre.

En voyant cela, Tonnette eut froid au cœur. Depuis ce jour, sa pensée s'y était reportée avec une sorte de terreur vague. Ces femmes, dont on n'apercevait pas même le visage, caché qu'il était sous leur grande cape de bure, lui apparaissaient souvent, dans son sommeil, comme autant de fantômes voilés; et elle se disait qu'il leur fallait avoir commis de bien grands crimes pour s'ensevelir ainsi toutes vivantes dans cette tombe désolée.

Aujourd'hui, elle envisageait cela d'une tout autre manière. La désillusion l'avait visitée; son cœur plein d'un chagrin mortel avait soif de cette solitude qui l'avait tant effrayée naguère. N'ayant plus aucun sujet d'espoir ici-bas, puisque M. Paul l'avait oubliée, elle avait besoin de penser à lui toujours, sans distraction; de se complaire dans sa douleur, sans espoir de la voir finir, et elle comprenait cette mort anticipée qui lui permettrait de vivre avec lui par le souvenir, et de l'aimer encore en priant pour lui.

Cette idée la poursuivit longtemps, et, pour se faire à cette profession qu'elle voulait embrasser, elle y vivait par ainsi dire par avance en imagination; mais cela la faisait horriblement souffrir, et elle ne pouvait se défendre d'un tressaillement de terreur quand elle passait, en idée, près de ses sœurs couvertes de bure jaunâtre, comme elle les avait vues, qui ne la regardaient jamais, jamais ne lui parlaient et ne remuaient les lèvres que pour prier tout bas.

Toutes ces sinistres pensées, affectant son être moral, finissaient par réagir sur le physique, et Tonnette dépérissait à vue d'œil.

Elle était toute pâle maintenant, comme une figure de cire blanche, avec un grand cercle noir autour des yeux, et personne ne s'intéressait à elle, sauf sa tante qui ne comprenait rien à tout cela, sauf Mesnilgrand qui se cachait pour ne pas se trouver sur son chemin. Seul Jean Dagoury l'accablait de prévenances, malgré l'air sévère de son père, et cette brute, la voyant souffrante et affligée, se faisait presque bon pour elle; elle lui en avait de la reconnaissance et le remerciait parfois avec un sourire.

A d'autres moments, ses projets changeaient. Comme elle se savait belle, et d'une beauté rare, elle résolut de plaire, ce qui ne lui était point difficile; d'aller soit à Caen, soit à Paris, à Caen plutôt, où se trouvait Mr. Paul, afin de faire parler d'elle et de ramener à elle par la jalousie ou l'amour-propre blessé ce cœur qui s'en était détaché tout d'un coup sans qu'elle eût rien fait pour cela, au contraire; ce cœur surpris par des femmes qui n'étaient pas même dignes d'être foulées à ses pieds. Mais cela ne durait pas longtemps, et elle s'en voulait d'avoir eu seulement l'idée d'un tel projet; et dans ses lettres à Lucile, elle ne lui cachait rien de tout cela; elle lui mettait son cœur à nu, pour ainsi dire, comme un anatomiste dissèque et analyse une partie de cadavre.

Lucile lui répondait raisonnablement, sans persiflage, et lui indiquait son cousin comme unique remède.

—Ma chère amie, lui écrivait-elle, il faut que cela cesse, il en est temps; si tu continues à te tourmenter ainsi, tu te rendras malade, et cela, franchement, n'en vaut pas la peine. Chasse de ton imagination ce roman d'enfant, si singulièrement commencé qu'il n'a pas de dénouement possible, et songe à ta jeunesse qui se passera, à ton avenir qu'il ne faut pas perdre. Je sais que, grâce à la position que tu occupes chez ton oncle, la moindre chose te froisse; or, avant tout, il faut devenir ta maîtresse.

A la lecture de ces lettres, presque toujours les mêmes quant au fond, Tonnette, pour quelque temps, reprenait possession d'elle-même. Elle laissa passer plusieurs mois comme elle l'avait promis, et, n'entendant plus rien, n'espérant plus même, avoir longuement pleuré sur ses souvenirs et ses espérances déçues, à de nouvelles et pressantes instances de Dagoury, elle dit enfin le *oui* fatal.

Taux du port de lettres, etc. pour les Etats-Unis.

Voici les taux du port des lettres, etc. pour les Etats-Unis.

N. B.—Tout ce que transporte la malle (excepté les journaux envoyés à des abonnés, d'un bureau de publication connu) doit être affranchi d'avance par des timbres.

Une lettre sur laquelle un port est payé en plein, mais sur laquelle un port additionnel peut être exigé, sera expédié lorsqu'elle aura été déposée à un bureau de poste, mais il sera dit sur la lettre que le reste du port devra être perçu sur livraison. Si le port n'est point payé ou si moins qu'un port plein est payé, la lettre sera envoyée au bureau où sont déposées les lettres non réclamées. Si, par inadvertance, elle arrive à destination, elle paiera, sur livraison, le double du port. "Un port plein signifie trois cents."

Dans les grandes villes, dans les districts qui touchent à de grands centres de population et ayant deux (ou davantage) bureaux de poste à une distance de trois milles l'un de l'autre, toute lettre déposée à l'un de ces bureaux et adressée à une localité dans les limites de livraison d'un autre de ces bureaux, laquelle lettre aura été affranchie par inadvertance par le paiement du port local seulement, pourra être expédié, mais le reste du port devra être perçu sur livraison.

Si des articles qui doivent payer différents taux de port sont envoyés dans un seul paquet, le taux le plus élevé devra être payé sur tout le paquet, mais deux (ou davantage) différents articles devant payer le même port peuvent être envoyés dans le même paquet sur paiement de ce taux sur le paquet entier.

Les articles suivants sont exclus des malle: les liquides, les poisons, le verre, les matières explosives; les livres, les brochures, les tableaux et autres publications obscènes ou indécentes; toutes lettres sur les enveloppes desquelles et toutes les cartes postales sur lesquelles des épithètes grossières sont écrites, imprimées ou gravées, sur lesquelles des devises déloyales sont imprimées ou gravées; tous les articles qui, par leur forme ou leur nature, sont susceptibles de détruire, défigurer ou abîmer le contenu des sacs de la malle ou toute personne employée au service de la poste.

Il n'est pas permis aux maîtres de poste de faire crédit ni de faire une livraison avant que tout le port soit payé.

Première classe.

Sur les lettres, les paquets cachetés, écritures ou écritures partielles (excepté les manuscrits de livres et les épreuves corrigées passant des auteurs aux éditeurs et excepté les lettres locales); sur tous les imprimés marqués de manière à donner des informations autres que celles données par les imprimés primitifs, (excepté la correction d'erreurs typographiques) et sur toutes choses ne devant pas payer le port de lettres mais qui sont enveloppées ou attachées de telle sorte que les maîtres de poste ne peuvent les examiner sans en détruire l'enveloppe; sur tous les journaux, magazines et revues envoyés par les éditeurs aux abonnés et renfermant quoique ce soit autre que des suppléments à eux, des comptes ou des reçus d'abonnement; sur tous les paquets ne devant pas payer de port mais dans lesquels sont cachés des lettres, &c., qui doivent payer le port—3 cents pour chaque demi once ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre onces.

Sur les lettres locales déposées à des bureaux où la livraison est gratuite, par des porteurs, n'est pas établie, un cent par demi once ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre onces.

Deuxième classe.

N. B.—Cette classe comprend tous les journaux, magasins et revues imprimés et émis à des époques annoncées, d'un bureau de publication connu, adressés à des abonnés réguliers.

Affranchissement.

Sec. 5. Qu'à partir du 1er janvier 1875 sur tous les journaux et publications périodiques expédiés, par la malle, d'un bureau connu ou d'une agence de nouvelles, et adressés à des abonnés réguliers ou des agents de nouvelles, le port sera comme suit: sur les journaux et les publications périodiques paraissant toutes les semaines et plus souvent, deux cents par livre et une fraction de livre: moins souvent, trois cents par livre et une fraction de livre—pourvu que rien dans la présente loi ne soit interprété de manière à changer ou amender la section 99 de la loi intitulée "loi pour reviser, consolider et amender les lois qui ont trait au département du bureau de poste", et approuvée le 8 juin 1872.

Sec. 6. Qu'à dater du 1er janvier 1875 sur réception des dits journaux et publications périodiques au bureau de poste, ils seront posés ensemble et le port en sera payé par un timbre spécial adhérent qui sera fourni par le maître de poste-général, lequel timbre sera apposé au dit paquet ou au sac qui le contiendra, ou sur un mémorandum constatant le dit paiement, ou autrement, ainsi que décidera le maître de poste général.

Sec. 7. Que les journaux dont un exemplaire à chaque abonné résidant dans les limites du comté où le dit journal est imprimé et publié en partie ou en totalité, passeront franc de port, mais les dits journaux ne seront pas livrés au bureau de porteurs de lettres ni ne seront distribués par les porteurs, à moins de paiement de port ainsi que l'exige la loi.

Troisième Classe.

Tout ce qui appartient à la troisième classe doit être payé d'avance et en plein.

N. B.—Le paiement doit se faire, d'avance, en timbres, et le poids ne doit pas excéder celui une prescrit la loi, (quatre livres.) Les paquets pesant plus que le poids prescrit ne passeront point par la malle.

Sur les brochures, les publications faites de temps en temps, les journaux, revues et magasins passagers; les petites affiches, les affiches, les feuilles de musique, les circulaires non cachetées, les prospectus, les manuscrits de livres et les épreuves, les cartes imprimées, les mappes, les lithographies, les impressions, les littographies chromo, les gravures, les semences, les boutures, les bulbes, les racines—1 cent pour chaque deux onces ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre livres.

Sur les livres—1 cent pour chaque deux onces ou fraction d'once. Le poids des paquets est limité à quatre onces.

Sur les circulaires non cachetées, les journaux passagers ou adressés à des abonnés réguliers—excepté les journaux hebdomadaires, qui peuvent être livrés aux abonnés sur paiement, d'avance, de taux trimestriels réguliers, et sur les publications périodiques dont le poids n'excède pas deux onces—quand ces journaux, etc., sont déposés à un bureau de porteurs de lettres, pour livraison par le bureau ou ses porteurs—1 cent chacun.

Sur les publications périodiques de deux livres, quand elles sont déposées à un bureau de porteurs de lettres pour livraison par le bureau ou par des porteurs: 2 cents chacun.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains au Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'elles ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades y trouveront tous les soins qu'exigent leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons à bains sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Le steamer VICTORIA, le bateau régulier de Bladon Spring, partira de Mobile tous les MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de la N. O. pour Bladon Springs.

Pension, par semaine. Quinze piastres, par mois, cinquante piastres; enfants et domestiques de couleur, moitié prix; domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO., Propriétaires.

13 mai—3m

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nlle-Orléans.
Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer, fin marcheur,
CAMELIA.
Capitaine Wm. Hanover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing" sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI à 6 heures du matin. Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira d'ici DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
14 mai—

Excursion régulière du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,
CAMELIA.
Capitaine Hanover,

fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
25 avril—6m A ou 26 de la rue de l'Union.

Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FRAPART.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
C. H. DURFEE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 35 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 42 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA.
W. Burton, capitaine. T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de le Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.
2 août—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS, et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le nouveau bateau à vapeur
ST-JOHN,
Capitaine JAS. P. McELROY. Commis F. BERGERON.

Il descend tous les LUNDIS et VENDREDIS, le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue du Canal

P. S.—Le bateau commencera le service MERCREDI, 4 août. Le taux du frêt est le même que celui de tous les autres bateaux qui font le même service. 28juil—3m

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur
LESSIE TAYLOR,
Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 12 heures, Midi, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

Ce bateau prendra du frêt à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.
12 mai—

Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodeauxville.

Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur,
KATE DICKSON,
U. D. TERREBONNE, capitaine, Clairme DUGAS et J. B. LANDRY, commis.

Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à TERREBONNE, rue Conti, No 30.

Le KATE DICKSON fera son premier voyage SAMEDI prochain le 28 courant. 25 août—1m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
BERTHA BRUNER,
Capitaine Jo. Dalférès.
N. H. Dupuis et N. Dalférès Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et tous les JEUDIS à 5 heures P. M.
Retour: Il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 30 rue Conti.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur
W. J. PORTEVENT,
Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valette et S. Héno, Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
9mai—

Pour la côte au-dessus de la ville,

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du couvent, 2 fois par semaine. Le bateau à vapeur
FAVORITE,
Capitaine C. B. FAGOT.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin, il sera de retour tous les mercredis et samedis. Il y aura un commis au landing pour recevoir le frêt.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
29 août—1m.

PAQUEBOT DE LA MALLE.

Pour Eads et la Côte, au-dessous de la ville,
Départ, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour Burras, et les débarcadères intermédiaires, les mercredis prolongeant sa course jusqu'à Port Eads et les vendredis jusqu'à Pilot-Town. Le beau bateau à vapeur
IBERIA.
Capt. Geo. A. Sheldon, Commis, Jno M. Conkey
Pour frêt ou passage, s'adresser au No 26 de la rue Carondelet, bureau de la Compagnie A. M. T.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.		
Billets escomptés		$ 663,758 22
Prêts sur demande		68,265
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		23,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bons divers		22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,165 0
Mobilier et accessoires		5,900 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse	451,629 95	
Dû dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 96
Total de l'actif		$1,830,441 92
PASSIF.		
Capital payé		$ 300,000
Excédant de fonds		37,000
Billets émis		267,150
Dépôts		1,173,804 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		54,130 52
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,865 82	
Moins dépenses et taxes	19,508 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires		48,356 75
Total du passif		$1,830,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.
HERM. ROEHL, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES	
Prêts et escomptes	$33,768 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 93
Dû par d'autres banques nationales	6,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E.-U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	20,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	844 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9, 00 00
Total	$714,922 01
PASSIF	
Capital payé	$200,000 0
Surplus	1 000
Autres profits non partagés	72,308 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,280
Dépôts individuels	253,327 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,360 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	966 87
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 83
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY, Notaire Pubc

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 4 sept.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 18 septembre,
PEREIRE, Danré, samedi, 2 octobre.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, extérieure $120. Intérieure $110.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.
Billets aller et retour à prix réduits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York; ou à L. GRAND, Agent,
nov—1an Gallier Court. Lettre H. N. O.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous -

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover	15 sept,	17 oct
Frankfurt	13 oct	14 nov.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres ... $150 en or.
Entrepont ... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres ... $150 en or.
Entrepont ... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres ... $35 en or.
Entrepont ... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool,
Transportant la Malle des Etats-Unis,
Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant scale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 4 sept. à 7 30 A. M.
BRITANNIC, Samedi, 11 sept., à 2 P. M.
GERMANIC, Samedi, 18 sept, à 7 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 25 sept, à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 2 oct., à 6 30 A. M.
BALTIC, Samedi, 9 oct., 12 30 P. M.
BRITANNIC, Samedi, 16 oct, 6 A. M.
GERMANIC, Samedi, 23 oct, 1 P. M.

Du White Star Dock, Pier 52, North River.
Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où les passagers sentent le moins le mouvement et ont un confort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer:

PRIX—Salon, $80 et $100, or: pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.
Traites de 1 livre sterling et au-dessus.
Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à
A. K. MILLER & Co., Agents,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Des billets se vendent à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer
NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Dimanche, 5 sept à 8 h. A M
Passage ... $50.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.
La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO......Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA......Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA......Capt. T. J. Philips

Le steamer
CITY OF MEXICO,
Commandant W. B. Sherwood,
partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le SAMEDI, 18 septembre, à 8 h. du matin.

Passage pour Vera Cruz ... $60. en or.
F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,
Pour fret ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON, Agent. Au No 60 de la rue Carondelet.
Le steamer CITY OF HAVANA suivra et partira le 9 octobre.
15 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.
POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.
JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1200 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett...1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux
Départ..., sont, à ... heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe,
C. W. LORD,
Commandant L. Colton
Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$40
Passage pour Philadelphie ... 50
Billet donné à New-York pour toute le voyage... 50
Pour fret ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1862.
Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.
Residence No 163 Esplanade Street.

Rapport sur l'Etat
—DE LA—
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.		
Prêts et escomptes		$1,115,402 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		558,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés		98,731 96
Dû par d'autres banques nationales		22,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations		139,718 10
Dépenses courantes et taxes payées		38,563 69
Primes payées		55,600 00
Echanges pour le Clearing-House	$121,818 32	
Billets d'autres banques nationales	36,802 00	
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79	
Espèces	77,379 17	
Billets Legal Tender	466,823 00	$705,698
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)		4,000 00
Total		$2,996,545 95
PASSIF.		
Capital payé		$850,000 00
Surplus		38,590 84
Autres profits non-partagés		57,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09	
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00	
Chèques certifiés	12,850 56	
Chèques du caissier, non-payés	100 00	1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales		79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		91,486 65
Total		$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.

THEO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:
G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT, Directeurs.

15juil—1f

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur
FRANK MORGAN,
partira, du pied de la rue Bienville, JEUDI, 13 mai, et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M., pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On reçoit le frêt, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.

C. E. PAYNE, Agent.
C. H. ALLEN, Directeur-général.
12mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
5	heures A. M.	7	heures A. M.
7 ½		8 ½	
9		10	
10 ½		11 ½	
Midi		1 ½	P. M.
2	P. M.	2 ½	
3		3 ½	
4		4 ½	
5		5 ½	
6		6 ½	
7		7 ½	
8		8 ½	
9		9 ½	
10		10 ½	

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.
5 mai—1a

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows
EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, daily, except sunday, ...3 15 p.m.
Through night express daily, at 4 40 p. m.
Arrive:
Express and Mail daily at 3 55 p. m.
Coast accommodation, daily, except sunday. 10:05 a. m.
Through night Express, daily at 11:20 p. m.
This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.
Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.
D. B. ROBINSON, Supt.
25 déc—

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:
EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.
Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.
Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m de l'après midi.
Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:
Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:05 a. m.
Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.
C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Cincinnati, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.
Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
25 déc—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)
A partir du 28 décembre

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:50 A. M.	Express	7:40 P. M.
Malle	5:50 P. M.	Malle	10:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.
Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.
Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:50 A. M.	Express	7.40 P. M.
Mail	5:50 P. M.	Mail	10.30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.
Only one change of sleeping cars to Eastern cities.
Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Brashear, extrêmement pour le moment. Les contrats spéciaux pour marchandises expédiées pour ces points de front être faits avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDRELY, Surintendant.
Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
1mai— CHS. A. WHITNEY CO. Agents.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Au No. 152 de la rue du Canal,
Le 12 décembre 1872.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1872.		
Primes d'incendies		$52,641
Primes de rivières		1,113 5
Total des primes		$53,815 15
En moins—primes non expédiées		35,876 79
Montant net des primes		$17,938 39
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées		$ 226 83
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60
L'ACTIF de la compagnie est comme suit:		
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450		$151,222 48
Propriétés foncières appartenant à la compagnie		17,500 00
Prêt garanti par des actions		1,009 00
Actions appartenant à la compagnie		27,550 00
Bons des Etats-Unis		8,000 00
Effets à recevoir		3,226 55
d abâtés surdem, d orts at 8 pour cent d'intérêt		19,350 0
Intérêt		10,442 44
Primes en voie de recouvrement		27,430 86
Effets à recevoir pour primes		300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier		12,419 75
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence		3,048 75
Capital souscrit, en voie de règlement		69,451 50
		$355,942
PASSIF.		
Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action		$313,750
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées		17,938 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé		17,938 45
Montant réservé pour perte non réglées		5,546 60
Salaires non payés		769 11
		$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 j... A. D. 1874.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès		$54,256
Montant reçu, intérêt et dividendes		2,167 44
Montant au crédit des profits et pertes		31,130 85
		$87,554 34
Montant payé sur 26 décès	$45,450 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires	10,679 28	$56,129 2
		$31,425 09
PASSIF.		
Polices sac "A,"	$5,802 25	
Polices sac "B,"	4,276 17	$10,078 4
ACTIF.		
En caisse	$3,255 58	
Décès payés "non réclamé,"	4,500 00	
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,840 00	
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,216 25	
Banque d'Amérique	4,210 50	
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00	
Dû sur assessements en voie de recouvrement	8,806 00	
Meubles de Bureau	1,485 85	
Billets et recevoir	1,35[illegible]	
	[illegible]	[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp,

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.		
Sur risques d'incendie	$455,120 58	
Sur risques de mer	88,962 65	
Sur risques de rivières	24,394	$668,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	33,222 73	199,824 26
		$468,673 65
Plus intérêts		35,365 14
		$504,038 79
Compagnie locale et agences		
A déduire, réassurances	$ 45,103 90	
Pertes par le feu $161,144 83		
Pertes sur mer 57,432 43		
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur 51,427 45	270,	
Dépenses générales	55,250	
Taxes	19,430 0	
Commissions	35,550	
Réfraction (rebate)	51,494 30	476,835 08
Bénéfice net		$ 27,202 71
L'actif de la compagnie est comme suit:		
En caisse	$ 65,050 89	
Primes en voie de recouvrement	92,132 77	
Garanties et billets hypothécaires	211,859 84	
Effets à recevoir pour primes	12,481 04	
Bonds de la ville et autres bonds	189,616 55	
Actions de la Cie du Gaz et autres actions	74,409 50	
Primes d'agences en voie de transmission	9,787 21	
Dû par des compagnies d'assurances	7,280 61	
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,682 77	
Autres propriétés foncières	70,532 64	
Succursale, troisième district, prime en recouvrement	1,675 70	
Compte suspendu	2,070 16	
	758,580 69	
PASSIF.		
Capital	$500,000 00	
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 58	
Intérêts et dividendes non recouvrés	6,737 15	
Réclamations contre la compagnie	4,293 73	$677,632
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation		$ 80,928 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 1er du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain,

J. W. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

DIRECTORS.

W. B. SCHMIDT,	A. M. BICKHAM,
PLACIDE FORSTALL,	AD. SCHREIBER
H. GALLY,	JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE,	W. A. BELL,
W. VANBENTHUYSEN,	D. FATJO,
EMILE BOUNY,	D. D. ROGERS.

17janv—

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1874, à savoir:		
Sur risques de feu		$114,082 21
Sur risques de mer		59,321 27
Sur risques de rivières		29,566 99
Total des primes		$202,000 53
Moins primes rendues		2,154 77
Primes acquises		$199,845 76
Déduit—Pertes par le feu	$45,105 69	
Pertes sur mer	42,115 79	
Pertes sur rivières	15,476 58	
	$102,698 07	
Réassurances	21,916 78	
Réfactions (rebate)	9,523 07	
Taxes	7,450 92	
Loyer	3,750 00	
Dépenses, et profits et pertes	36,815 18	
		$182,[illegible]
Réservé pour primes non-terminées		$17,820 80
La Compagnie possède l'ACTIF suivant:		
Capital en Stock-notes		[illegible]
Comptant		42,493 0
Comptes en voie de collection		12,860 3
Billets recevables		[illegible]
Prêts sur garanties		60,050 00
Prêts sur hypothèques		41,846 22
Stocks et Bons		5,870 00
Installations de bureaux et meubles		2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc.		5,125 42
		$296,517
Moins intérêts non-payés et dividendes		2,196
		$294,320 96

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blancan
A. Tertrou,	O. Bercier,	G. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
B. Huft,	J. Brunaso,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	E. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer	R. De Gas,	E. Ganucheau
J. R. Camors.	W. A. Bell	H. Roos.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:		
Primes sur l'incendie	$129,031 46	
Primes de mer	24,310 02	
Primes de rivières	5,867 57	
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872	42,000 00	
Total		$201,209 0
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année		90,125 42
		$111,083 63
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	$64,817 20	
Sur les risques de mer	17,696 31	
Sur les risques de rivières	18,321 71—100,844 23	
		$110,229 41
En moins,		
Réfaction (rebate), 15 pour cent	$6,562	
Réassurances	15,634 4	
Dépenses, taxe, licence, intérêt	3,445 30	
Réservé pour pertes non réglées	30,000 00	62,641 84
Bénéfice net		$51,597 57
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$50,715 22
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis		304,047 34
Primes en voie de recouvrement		421 9
Actions, bons, actions, etc., de banques, compagnies d'assurance, etc.		2,255 43
Propriété foncière		4,557 63
Billets d'actions (stock notes)		262,226 50
		$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé ... 10 pour cent
Dividende sur le susdit ... 5
Dividende sur primes remboursées ... 15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	C. A. Green
A. T. Aiken,	J. L. Haas,
J. A. Braselman,	Col. T. H. Hunt,
W. T. Blakemore,	J. D. Hill,
L. Bloom,	Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. E. Campbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. B. Thompson.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

Angle ... Tontine et Villeré ... [illegible]

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE ... [illegible] ... Bourse des Marchands ... Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey ... Les ordres qu'on y déposera seront exécutés ... [illegible]

ASSURANCES.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
—DU—
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$183,023
Primes sur les Risques de feu	$120,490 15	
Primes sur les Risques de rivières	22,811 45	
Primes sur les Risques de mer	36,721 19	
Moins les primes rendues	2,737 85	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	30,887 08—	34,416
Primes nette pour l'année 1873		$148,606 14
Déficit pour l'année 1873		38,248 52
		$186,854 66
Pertes payées durant la même période—		
Sur les Risques de feu	80,967	
sur les Risques des rivières	10,7.. 48	
sur les Risques de mer	35,725 61	
		7,421 84
Réassurances		,923 69
Taxes		
Réfaction au lieu de scrip	18,964 01	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	26,797 90	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,309	
	$164,963 25	
Moins escompte et intérêts	25,612 42—	38,872
		$156,854
Pertes non réglées		30,00
		$186,85
La Compagnie possède l'Actif suivant:		
En caisse ... $29,408 54		
Effets à recevoir sur prêts et sur gages		
Effets à recevoir sur Primes		
	82,873 36	
Effets à recevoir en voie de recouvrement	31,068 31	
Propriété foncière	50,000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans	298,546 08	
Actions de Banques	44,200 00	
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock	4,000 00	
Actions du Harbor Protection Company	395 15	
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés	2,000	
Bons I. O. des O. F. Hall Association	5,00	
Actions de Compagnie d'assurance	2,80	
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association	2,	
Compte suspendu de Bons et d'Actions	255,156 06	

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public
17 janv—1m

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
Bureaux, 162 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$429,805 17	
Primes sur les risques de mer	60,328 12	
Primes sur les risques de rivières	32,508 24	
Total		$522,651
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$123,724 24	
Primes remboursées	2,277 32	$126,101 56
Primes nettes acquises		$396,549
A ajouter:		
Intérêts	16,249 37	
Profits et pertes	4,061 44	
Primes sur l'or	816 15	21,095
		$417,645
Pertes payées sur les risques de feu	$145,170 15	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 73	
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 28	
Pertes en litige	5,812 00	
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues	12,129 55	11,565 89
Réassurances		11,839 69
Réfaction (rebate)		23,986 47
Commissions d'agences		21,904 63
Dépenses d'agences		5,010 23
Licence		1,000 00
Dépenses de bureau		26,522 17
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		9,223 29
Frais de Cours et d'avocats		122 21 326,166
Bénéfice net		$91,479 29
ACTIF.		
En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.		$75,987 24
" Louisiana Natl. Bk.		5,441 19
En mains d'agents aux E. U. et en Europe		28,776 64
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $92,903 42, évalué		23,000 00
Effets à recevoir pour primes		12,081 07
Prêts sur hypothèques		147,542 28
Prêts sur nantissements		20,733 19
Effets à recevoir		18,613 29
Bons		32,412 58
Actions		38,556 78
Primes en voie de recouvrement		49,459 82
Propriété foncière		5,135 64
Propriété mobilière		25,000 00
Dû par divers		6,897 77 494,428
PASSIF.		
Capital payé en plein, (actions de $30)		257,580 00
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés		3,012 50
Primes sur risques non terminées		123,724 24
Pertes non réglées		17,941 55
Dû à divers		701 21 402,959 50
Surplus		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le Capital de $30 par action:

2o Un Dividende, au Comptant de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 ojo, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 05 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée,

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

DIRECTEURS:

L. J. WEBSTER,	A. J. GOMILA,
ABE HIRSCH,	JOHN LEISY,
J. B. CAMORS,	E. F. GOLSAN,
I. K. SMALL,	J. PLAISENT,
LOUIS SCHNEIDER,	HEN. ABRAHAM,
PIERRE LANAUX,	M. MUSSON,

14 janv—1m

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874

ACTIF:		
Prêts et escomptes		$656,694 86
Bonds des Etats-Unis		406,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or		73,756 06
Diverses actions		17,772 54
Dû par Banques et Banquiers		8,209 92
Propriétés foncières, meubles et installations		[illegible]
Dépenses courantes		[illegible]
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$223,000 00	
Billets de Banques Nationales	11,539 56	
Or	14,606 28	
Chèques sur banques locales payables en currency	120,202 96	[illegible]
		$1,667,322 27
PASSIF:		
Capital payé		$500,000 00
Surplus		[illegible]
Circulation		[illegible]
Dépôts		[illegible]
Chèques du caissier		[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change		[illegible]
Dû à Banques et Banquiers		[illegible]
Dividendes non-réclamés		[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ ... $500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.

Montant net des primes, escompte et intérêt		$324,978 47
Pertes, dépenses, taxes	$196,888 76	
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent	59,626 54	256,515 30
Bénéfice net		$73,861 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHE—		
Actions, bons, prêts et effets à recevoir		$409,870 06
En caisse et primes en voie de recouvrement		129,775 71
		$539,645 77

Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes: VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	JAMES BYRNES,
R. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	W. B. SCHMIDT,
CHAS. MACREADY,	L. ALCUS,
W. E. SEYMOUR,	ISAAC L. HAAS,
RICHARD FLOWER,	SCOTT McGEHEE,
J. WEIS,	GEO. JONAS,
R. W. TAYLOR,	D. FATJO,
J. C. MORRIS,	T. L. AIREY,

7 mars—au 1er janvier.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIÈME ÉTAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.		
Primes d'incendie		$90,254 55
Primes sur les rivières		13,066 58
Primes maritimes		9,042 22
		112,493 35
Moins, primes remboursées		2,425 69
		$110,067 72
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$22,189 66	
Pertes sur les rivières	16,422 12	
Pertes sur mer	816 17	
	$39,427 94	
Réassurances	4,569 81	
Loyer	2,500 00	
Taxes	3,350 55	
Réfaction (rebate)	10,277 96	
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,487 30	
Réservé pour risques non terminés	27,171 00	93,804 35
		16,263 38
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Prêts garantis par nantissement		5,789 67
Prêts garantis par hypothèque		31,066 13
Effets à recevoir pour primes		12,460 98
Actions, bons et autres obligations		141,546 83
Propriété foncière		5,447 24
Primes en voie de recouvrement		18,100 69
En caisse		27,082 84
		$241,434 38

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.
9 mai—10t

Commercial Insurance Company of New Orleans.

120....RUE DE LA COMMUNE....120

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875		
Feu	$60,583 60	
Mer	13,629 20	
Rivières	59,151 22—$133,604 12	
Plus—risques non expirés le 31 mars 1875		15,745 00
		149,349 12
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875		17,200 00
Montant net des primes		$132,149
Pertes par le feu	$9,619 84	
Pertes sur les rivières	33,541 35 — $43,161 19	
Réfaction (rebate)		28,334 23
Réassurances		8,699 08
Primes remboursées		1,325 10
Taxes		14,211 50
Casuel		8,170 42
Loyers		6,588 38
Dépenses		15,406 48
		$117,698 28
Moins intérêts profits et pertes		20,192 13 — $97,70[illegible]
Bénéfice net		$34,[illegible]
ACTIF.		
Effets à recevoir		$226,964 43
Mobilier		4,933 93
Actions du Harbor boat		850 00
Bons de la Ville		1,820 00
Actions de la banque de l'Etat		3,600 00
Comptes pour recouvrements net		14,623 51
En caisse		95,100 00
		$347,412 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. H. OGLESBY, Président
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce 12 avril 1875.

E. J. IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$157,136 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$34,647 63	
Réassurances, refactions (rebate), dépenses, etc.	[illegible]	
		124,801 34
		$32,116 1
Total de l'Actif		$[illegible]

DECLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
	E. F. Del Bondio,	O. R. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	S. T. Nasits,
J. N. Schwartz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwartz,	M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Roder,
E. Wilderman		

L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'an ...

Messieurs:

L. Braton,	Alph. Walz,	E. Larue
A. Jas,	V. Sippert,	V. Leisy
A. Granger,	J. G. Spor,	V. Maignan
J. B. Seguin,	E. Scheidecker,	P. Mallard
J. B. Mondiegt,	M. Bochet,	E. Tiane, jr
H. Salomon,	E. Haley,	Ch. Prantz
L. Grand,	A. Bonnet,	Ch. Lacombe
J. J. Betes,	J. Anglade,	[illegible]

et à une assemblée de la Direction ont été nommés

MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président
J. B. SEGUIN—Trésorier
J. B. MONDIEGT—Secrétaire

Par ordre de la direction,
J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 31 février 1875.

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.

En obéissance à la Charte et à la Constitution qui régissent l'association, la Direction a l'honneur de soumettre le Rapport suivant à ses membres.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.

Depuis sa fondation en septembre 1868 la Société a enregistré au livre Matricule 221 applications régulières, qui se répartissent ce jour de la manière suivante.

Membres actifs,	193
Membres honoraires,	4
Membres honoraires-Bienfaiteurs,	
Décédés,	
En voyage, en absence du pays,	
Rayés des Rôles,	
Démissionnaires,	
Expulsé	
Total égal	membres

RECETTES:		
Collection de quotités	$1731 50	
Admissions durant l'année 1874	645 00	
Amendes et divers	21 35	
Argent placé	422 10	
En caisse le 5 janvier 1874	915 22	
		$3697 17
DEPENSES		
Payé aux Docteurs	468 65	
" aux Pharmaciens	[illegible] 45	
Frais de funérailles	516 00	
Actions de la tombe remboursées	330 00	
Secours en argent	[illegible] 00	
Payé au secrétaire	100 00	
Impressions et annonces	67 00	
Payé pour matériel et emblèmes	149 45	
Frais divers	36 25	
Médaille en Or, au trésorier	41 00	
Payé au collecteur, commission	282 25	
		2504 05
En caisse le 7 janvier 1875		1193 12
En plus, à ajouter.		
Le mobilier de la Société coûtant $750. (assuré)		600 00
Terrain et tombeau au cimetière, La-fayette No 2		4141 00
Total		5934 12
A déduire, actions de la tombe, dues		330 00
Actif net		5604 12
(Pour mémoire en Recouvrement $...)		

Elections du 7 janvier 1875 pour le terme d'un an, du 1er jeudi de janvier 1875 au 1er jeudi de janvier 1876:
Président, Dominique Pochelu. *
Vice-président, Pierre Gundre. *
Trésorier, Bazile Dabat. *
Secrétaire, Louis Grégoire. *

DIRECTION—(COMITÉ DE FINANCE.)
J. P. Rouède, chairman. *
Jos. Négnélous, *
Wm. Mayile. *

COMITÉ DE SECOURS.
Martin Deshautraux, chairman. *
Jean Mailhes. *
Louis Vignes.
J. Courtade.
Jos. Pibiet, pour la section des abattoirs. *
Julien Vezin. do do do
Maître de Cérémonie—Léon Lamothe.
Grand Maréchal—François Renaudin.
1er assistant, Léon Redon.
2nd " George Lentz.
3ème " Bertrand Pomes
Collecteur—Silvani Braud. *
Docteurs—pour la ville, A. Gaudet, coin Rampart et Tchapitoulas. *
Pour la section des abattoirs Y. R. LeMoullier rue Conti, 23.

PHARMACIENS DE LA SOCIÉTÉ.
1. G. J. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. C. F. Letz, rue Tchoupitoulas, No. 1135.
3. Marx Levy, encoignure Magazins et Louisiana Avenue.
4. J. Pfefferle, rue Magasins, 582.
5. Dr James Mainegra, agent drug store encoignure Washington et Annonciation.
6. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins
7. Emile Sacter, encoignure Joséphine et Magasins.
8. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
9 Marcel Majeau, rue Bourbon, 186.
10. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
11. P. Lougarre, encoignure Hanco et Levée.
12. A. P. Levesque, aux Casernes.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

Ont signé pour conformité:
D. POCHELU, Président.
P. ROUÈDE, Chairman comité de finances.
MARTIN DESHAUTRAUX, Chairman du comité de secours.

Certifié conforme aux minutes, folio 47-8.
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.

Nota.—Les membres indiqués par un astérisque ont été réélus.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL
Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 31, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$ [illegible]
Sur les risques d'incendie	30,335 26	
Sur les risques maritimes	14,392 80	
Sur les risques de rivières	[illegible] 22	[illegible]
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	[illegible]
Moins ... cent remis aux as...	7,215 64	
Taxes	[illegible] 77	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Primes retournées	[illegible]	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 85	[illegible]
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$ 5,6[illegible]
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		66,063
Prêts sur gages		[illegible]
Effets pour primes à courte échéance		[illegible]
Actions de banque et autres actions		65,43[illegible]
Biens fonciers		27,551
Primes en voie de perception		16,410
En banque		34,322
Total de l'actif		$275,556 4

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 15 mai 1874.

F. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
mai—1m No. 140, rue Gravier

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, clôture des affaires du vendredi, 27 Février 7

RESSOURCES.	
Prêts et Escomptes	$642,221
Tiré au delà des dépots	
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	400,000
Autres actions, bons et hypothèques	7,772
Dû par des agents de rachat et de réserve	32,211 5
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	2,619
Local de la banque	7,902
Autres Propriétés foncières	1,731
Mobiliers et installations	18,082
Dépenses, Courantes	4,972
Taxes payés	4,744
Primes	74,414
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,872 92
Espèces	15,195 77
Billets Legal Tender	284,000 00
	$1,654,782 16
PASSIFS.	
Capital payé	$ 500,000 0
Surplus	11,252
Escompte	8,656
Change	3,698 97
Intérêt	1,217 97
Circulation Nationale non rachetée	349,000 00
Dividendes non-payés	722 20
Dépots Individuels	657,915
Chèques Certifiés	7,515 07
Dû à des Banques Nationales	1,683
Dû à des Banquiers et à des Banques de l'Etat	978
	$1,654,7[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mai 1874.

JULES MOSSY, N. P.

Exact:
P. POURSINE,
R. S. KERP,
A. W[illegible]

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:		
Prêts et escomptes		$783,975 67
Tiré en sus		4,342 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		300,000
Bons des Etats-Unis en caisse		110,000 00
Autres actions et Bons		26,025 50
Dû par des agents de réserve et de rachat		30,827
Dû par d'autres banques nationales		7,146 2
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		1,251 6
Propriété foncière, mobilier et installations		5,900 87
Dépenses courantes et taxes payées		11,162 2
Primes payées		30,000 0
Echanges pour le Clearing-House		104,312 85
Billets d'autres banques nationales		8,978 00
Petite monnaie (y compris les nickels)		641 6
Espèces		27,673
Billets Legal Tender		110,110
Total		$1,591,400
PASSIF:		
Capital payé		$300,000
Surplus		37,000
Autres profits non partagés		37,028
Billets de banques non rachetées		259,995
Dividendes non payés		240 0
Dépôts individuels	$953,691 79	
Certificats de dépôts, payables sur demande	600 00	
Chèques certifiés	11,912	
Chèques de caissiers non payés	24,937	1,026,142 12
Dû à d'autres banques nationales		12,355 27
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat		8,699 52
Total		$1,591,460 8

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit tableau exact.

HERM. ROEHL, Caissier

Signé sous serment pardevant moi, ce 5 octobre 1874.

JOS. COHN, Notaire Public.

Exact—Témoins:
T. PRUDHOMME,
L. B. CAIN,
H. GOGREVE.